

SESSION 2010

EPREUVE ORALE D'ÉCONOMIE-DROIT

Temps de préparation : 20 minutes

Durée de l'épreuve : 20 minutes

Sujet N°4 ÉLÉMÉNTS DE CORRIGÉ DU SUJET

Analyse à partir d'une documentation à caractère économique.

Place dans le programme :

• **Classe de première**

2. La coordination par le marché

2.3. Le marché des produits

- la loi de l'offre et de la demande,
- le mécanisme d'équilibre du marché concurrentiel.

3. La régulation par l'État

3.2. La correction des inefficacités du marché

- Les effets externes.

• **Classe de terminale**

2. la mondialisation de l'économie

2.2 L'organisation des échanges

- Le libre échange et le protectionnisme.
- L'organisation mondiale du commerce (OMC) et ses missions.

2.3 L'Union européenne

- les politiques communes.

2.4 L'hétérogénéité de l'économie mondiale

- La croissance économique.
- Le développement durable.
- Les inégalités de développement.

Éléments de correction

La difficulté des questions est progressive afin de pouvoir évaluer les compétences des candidats respectifs.

Question 1 :

Mettre en œuvre des compétences méthodologiques : lecture d'un graphique

	Volumes échangés	Prix
Février 2006	1 700 000 tonnes de CO2	26 €
Février 2007	5 900 000 tonnes de CO2	1 €

Question 2 :

Mettre en œuvre des compétences méthodologiques.

Synthétiser des documents et en extraire les idées principales.

Finalité :

Réduire les émissions de CO2 de l'Union Européenne

Promouvoir des technologies propres

Fonctionnement :

La directive du 13/10/2003 réglemente ce marché des droits à polluer :

- chaque Etat est chargé de fixer les quantités de CO2 que les sites industriels sont en droit d'émettre ;
- registre national de quotas d'émission de gaz à effet de serre
- échange de permis de polluer entre entreprises en excès et celles en déficit

Question 3 :

- Analyser des phénomènes économiques

- Interpréter leur sens et mesurer leur portée

- Régulation par l'Union Européenne qui a légiféré pour mettre en place un dispositif attribuant des droits inférieurs aux besoins afin de réduire les émissions ;
- Régulation par le marché qui ajuste automatiquement les quantités échangées en fonction d'un prix d'équilibre.

Inefficacité de cette régulation puisque l'effondrement des prix montre que les droits ne sont plus des biens économiques (notion de rareté).

Condition de réussite :

réintroduire une certaine rareté des permis grâce à des quotas plus contraignants ;

Question 4 :

Mettre en œuvre une réflexion et un esprit critique sur des problématiques macro-économiques contemporaines.

Conciliation entre concurrence et respect de l'environnement à condition de trouver une nouvelle régulation internationale chargée :

- d'encadrer les règles commerciales,
- de fixer des normes environnementales contraignantes,
- d'organiser plus de contrôles et de sanctions.

Notions à évaluer lors de l'entretien : marché, prix d'équilibre, externalité négative, instances internationales de régulation (OMC...).